

PROGRAMME

« TITRE MONITEUR D'ATELIER - TMA »

Durée	441 heures de formation en centre et 1085 heures en entreprise (980 heures de stage long + 105 heures de stage court) → soit, 1526 heures Amplitude de formation : 12 mois	Dates / Lieux	Angers – Du 13 novembre 2023 au 23 octobre 2024 St Herblain – Du 02/01/2024 au 19/12/2024
Public / statut	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés des ESAT et entreprises adaptées dans le cadre du plan de formation • Demandeurs d'emploi (prise en charge par le CPF pôle emploi) • Salariés en reconversion professionnelle dans le cadre du CPF de transition • Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage 		
Nombre de participants	De 12 à 16	Tarifs	14,32 € / heure
Accessibilité handicap	<p>Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. Référénts handicaps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Antoine BREILLOT : a.breillot@cefras.com • Martine SEILLER : m.seiller@cefras.com 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Une expérience de 70 heures dans un ESAT ou une EA auprès d'un moniteur d'atelier en poste. • Pour les personnes en poste de Moniteur d'Atelier : positionnement sur le niveau de maîtrise de la langue française, de l'informatique et entretien de positionnement. • Pour les personnes qui ne sont pas en poste de Moniteur d'Atelier : même épreuve écrite + entretien de motivation basé sur une expérience ou un stage en ESAT ou EA. 		
Modalités d'accès	Journée de positionnement pour valider l'entrée en formation		
Délai d'accès	Jusqu'à 3 jours avant la journée de positionnement (sous réserve de place disponible).		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, éducateurs techniques spécialisés, techniciens méthode de production, sciences de l'éducation...)	
	Responsable du projet de formation	LAUNAY Jeannick - 02.41.30.29.93	
	Contact administratif	ROCHARD Mélanie - 02.41.30.02.40	

MAJ le 05/01/2023

<p>Débouchés</p>	<p>Les moniteurs d'ateliers encadrent dans des situations de production et de travail des personnes en situation de handicap au sein d'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) ou d'EA (entreprises adaptées).</p> <p>Métier : Moniteur d'Atelier en milieu protégé ESAT, EA.</p>
<p>Finalités de la formation</p>	<p>Titre de niveau 4 inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles</p> <p>RNCP 32139</p>
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ D'accompagner des personnes en situation de handicap dans les situations de travail en entreprise adaptée ou ordinaire ➔ D'organiser et d'adapter le processus de production de biens ou de service pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes en situation de handicap et l'atteinte des objectifs économiques ➔ D'instaurer une relation de qualité avec les usagers, permettant la structuration et le suivi du projet professionnel personnalisé de l'utilisateur ➔ D'évaluer les compétences des travailleurs et leurs besoins de formation en lien avec leur projet professionnel personnalisé, d'organiser les parcours de développement des compétences et les situations d'apprentissage en situation de travail ou en dehors des situations de travail ➔ De travailler en équipe pluridisciplinaire, d'inscrire son action dans le projet de l'établissement, et d'analyser ses pratiques pour améliorer son action
<p>Moyens et méthodes pédagogiques, techniques et humains</p>	<p>Apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation, explications imagées, visites d'établissements.</p> <p>Exercices progressifs selon la formation.</p> <p>Simulations avec débriefing</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Salles adaptées : ergonomie ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque
<p>Programme pédagogique</p>	<p>La formation Moniteur d'Atelier se compose de 3 blocs d'une durée totale de 441 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ BLOC1 – Accompagner les travailleurs handicapés dans l'atelier au sein d'une équipe pluri-professionnelle (175h) ➔ BLOC2 – Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs (133h) ➔ BLOC3 – Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation (133h)
<p>Modalités d'évaluation des acquis</p>	<p>Un suivi collectif et individuel tout au long de la formation</p> <p>Les épreuves de certification sont organisées en fin de parcours. Chaque bloc donne lieu à la production d'un écrit soutenu devant un jury.</p>

MAJ le 05/01/2023

<p>Taux de réussite aux examens (Année 2022)</p>	<p>Angers : 87.5% (Sur 16 pers. présentées)</p> <p>St Herblain : 87.5% (Sur 16 pers. présentées)</p>	<p>Taux de satisfaction (Année 2022)</p>	<p>Angers : 100% (Sur 16 pers. présentées)</p> <p>St Herblain : 100% (Sur 16 pers. présentées)</p>	<p>Taux d'abandon en cours de formation (Année 2022)</p>	<p>Angers : 0% (Sur 16 pers. présentées)</p> <p>St Herblain : 0% (Sur 16 pers. présentées)</p>
---	--	---	--	---	--

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.

MAJ le 05/01/2023